# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## associations

Question écrite n° 117672

### Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur les préoccupations exprimées par les associations d'officiers et de sous-officiers de réserve sur les difficultés qu'elles connaissent aujourd'hui en matière de recrutement et d'adhésions. En effet, alors que ces structures jouent un rôle important en matière d'insertion et de retour à la vie civile à la fin de la période d'engagement des militaires, ces derniers demeurent faiblement informés de leur existence et de leurs fonctions. En conséquence, il la prie de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'elle envisage de mettre en oeuvre, afin d'améliorer l'information des militaires en activité sur ces associations.

### Texte de la réponse

La loi du 18 avril 2006 modifiant la loi du 22 octobre 1999 portant organisation de la réserve militaire et du service de défense indique clairement que les associations de réservistes constituent un relais essentiel pour le renforcement du lien entre la nation et son armée. Le nombre de leurs adhérents revêt, de ce fait, une réelle importance. Les états-majors et directions manifestent leur intérêt pour les associations de réservistes en établissant, chaque année, une convention avec les plus représentatives d'entre elles. Ces conventions fixent le nombre et la nature des activités auxquelles les associations sont invitées à participer. Ces activités constituent une occasion privilégiée pour faire connaître les associations et la place qu'elles occupent dans le maintien de l'esprit de défense. Pour autant, des progrès sont encore possibles pour améliorer l'information des militaires d'active et susciter des adhésions plus nombreuses chez les réservistes. Consciente de cet enjeu, la ministre de la défense a demandé, lors de l'assemblée plénière du conseil supérieur de la réserve militaire du 9 octobre 2006, qu'un effort soit fait en matière de communication interne aux armées afin de mieux faire connaître la réserve militaire et les associations qui en sont issues.

### Données clés

**Auteur :** M. Philippe Armand Martin
**Circonscription :** Marne (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 117672
**Rubrique :** Défense
**Ministère interrogé :** défense
**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 6 février 2007, page 1170
**Réponse publiée le :** 6 mars 2007, page 2396